



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 6 octobre 2010 — N° 140

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration concernant la Semaine des professionnels.

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant l'Ordre des francophones d'Amérique.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rosaire Vigneault.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant la Semaine de l'école publique.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le 15^e anniversaire de la Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska.

6 octobre 2010

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration concernant les gagnants du comté de Soulanges, lors du 1^{er} Gala Innovation de Tourisme Suroît.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le décès de MM. Serge Bélair et Roger Joubert.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant le Championnat du monde professionnel de danse standard.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration concernant les infirmières de la Côte-Nord.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 45^e anniversaire du Dojo de Beauport.

À 9 h 58, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Déclarations ministérielles

M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, fait une déclaration concernant les règles sur le financement des partis politiques.

M. Bédard, leader de l'opposition officielle, commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Du consentement de l'Assemblée, M. Khadir (Mercier) commente la déclaration ministérielle.

Présentation de projets de loi

M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 114 Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 114.

M. Hamad, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

6 octobre 2010

n° 116 Loi concernant l'acquisition de voitures pour le métro de Montréal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 116.

Dépôts de documents

M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;
(Dépôt n° 1677-20101006)

Le rapport annuel de gestion du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.
(Dépôt n° 1678-20101006)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 19 mai 2010 par Mme Richard (Marguerite-D'Youville), le 3 juin 2010 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et par M. Gauthier (Verdun), le 8 juin 2010 par M. Aussant (Nicolet-Yamaska), le 9 juin 2010 par M. Trovati (Roberval) et le 10 juin 2010 par Mme Doyon (Matapédia), concernant les impôts et taxes sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises;
(Dépôt n° 1679-20101006)

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 25 mai 2010 par M. Drolet (Jean-Lesage), concernant l'installation d'un mur antibruit dans le secteur Beauport, à Québec;
(Dépôt n° 1680-20101006)

6 octobre 2010

Les réponses du gouvernement à deux pétitions déposées par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

- le 2 juin 2010, concernant la création d'un registre des baux obligatoire au Québec;
(Dépôt n° 1681-20101006)
- le 9 juin 2010, concernant le coût du logement des personnes vivant sous le seuil de pauvreté;
(Dépôt n° 1682-20101006)

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 10 juin 2010 par Mme Beaudoin (Mirabel), concernant le Règlement numéro S-187 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Mirabel;
(Dépôt n° 1683-20101006)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 1^{er} et le 10 juin 2010 par M. McKay (L'Assomption) et le 10 juin 2010 par Mme Richard (Marguerite-D'Youville), concernant le renversement du flux de pétrole dans l'oléoduc Montréal-Portland.
(Dépôt n° 1684-20101006)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 5 octobre 2010, que lui a adressée M. Pierre Moreau, whip en chef du gouvernement, l'informant de la nomination de M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup), à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale, en remplacement de Mme Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger).
(Dépôt n° 1685-20101006)

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

6 octobre 2010

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 octobre 2010, a procédé à l'élection du vice-président de la commission.

(Dépôt n° 1686-20101006)

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 5 octobre 2010, a procédé à l'élection du vice-président de la commission.

(Dépôt n° 1687-201006)

M. Kotto (Bourget), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 5 octobre 2010, a procédé à l'élection du vice-président de la commission.

(Dépôt n° 1688-20101006)

Dépôts de pétitions

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 306 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la consommation de cannabis à des fins médicales.

(Dépôt n° 1689-20101006)

6 octobre 2010

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

Extraits du site Web de l'Office Canada-Terre-Neuve.

(Dépôt n° 1690-20101006)

À la demande de M. le président, Mme James, ministre de la Famille, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Drainville (Marie-Victorin) présente une motion concernant des levées sismiques dans le Golfe du Saint-Laurent; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Blanchet (Drummond), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite la ville de Québec qui sera l'hôte du Forum universel des cultures en 2016 en compagnie de la ville d'Amman, en Jordanie, ainsi que les partenaires dont le gouvernement du Québec, qui ont contribué à la préparation de la candidature qui a mené à ce succès.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 octobre 2010

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur les modalités du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'un mandat d'initiative concernant le stade olympique;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail, afin de préparer l'audition de M. Pierre-Marc Johnson concernant les orientations formulées par le gouvernement du Québec auprès du gouvernement fédéral au sujet du projet d'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, ainsi que sur l'état actuel des négociations et les enjeux que soulève ce projet; et en séance publique, afin d'entendre M. Pierre-Marc Johnson;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de l'audition tenue dans le cadre de l'étude d'une pétition; également en séance de travail, afin de déterminer les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite des auditions publiques tenues dans le cadre du mandat d'initiative sur la situation des lacs au Québec en regard des cyanobactéries.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

6 octobre 2010

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 octobre 2010, sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 103, Loi modifiant la Charte de la langue française et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À 13 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, est ajourné au nom de M. Rathé (Blainville).

Les travaux reprennent à 15 h 03.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il réponde positivement aux revendications de la marche mondiale des femmes en protégeant l'accessibilité, l'universalité et la qualité de l'ensemble des services publics, notamment le réseau de santé et de services sociaux et le réseau de l'éducation, afin de contrer l'impact négatif que leur privatisation, leur tarification et leur sous-financement ont sur le droit des femmes à l'égalité et sur la solidarité sociale au Québec.

6 octobre 2010

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 20 minutes sont allouées à l'auteur de la motion; 10 minutes lui sont allouées pour sa réplique; 7 minutes 45 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 1 minute 37 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 34 minutes sont allouées au groupe formant l'opposition officielle et 45 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement.

Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement sera attribué au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Copie d'un document intitulé « Actions 2010 – Cahier des revendications », rédigé par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, en date de janvier 2010.

(Dépôt n° 1691-20101006)

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

6 octobre 2010

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 103, Loi modifiant la Charte de la langue française et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Pelletier (Rimouski).

À 17 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 7 octobre 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES